

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de Yitshak Ben
Chímone, Chímone Ben Messaouda,
David ben Messaouda, Haím ben Esther
Rav Moché Ben Raziel, Audrey
Étoile



Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben
David, Chímone Ben Yitshak et Hanna
Bath Esther,



Pour le zívoug de Chímone Ben Yitshak,
azriel ben Sarah et David ben Julie,
Audrey et Jenny bnot Étoile, Sarah bat
Avraham



Résumé de la Paracha

Suite au sept premières plaies que Hachem a fait subir aux égyptiens, Moshé se présente de nouveau devant pharaon pour lui annoncer la plaie des sauterelles. Bien évidemment, cette plaie, ainsi que celle qui suivra, l'obscurité, ne suffiront pas à faire changer pharaon d'avis qui refuse toujours de faire sortir le peuple hébreu. Hakadoch Baroukh Hou prépare donc la dernière plaie, la plus douloureuse, celle de la mort des premiers nés qui sera celle par laquelle pharaon capitulera et descendra lui-même libérer les hébreux. Hachem enjoint donc les bné-Israël à sacrifier un agneau qu'ils mangeront grillé le soir durant lequel Il passera frapper les premiers nés égyptiens, et de recueillir son sang afin de marquer les linteaux de leur porte en signe pour que la plaie ne les affecte pas. Suite à ces événements, après 430 années d'exil, les descendants d'Avraham, de Yitshak et de Yaakov recouvrent leur liberté, dans la hâte la plus totale, au point de ne pas avoir le temps de préparer des provisions pour le périple qui les attend et de n'avoir que des matsot. Comme promis à Avraham, les bné-Israël sortirent d'Egypte avec de grandes richesses.

Dans le chapitre 10 de Chémot, la torah dit :

א / וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל-מֹשֶׁה, בֹּא אֶל-פַּרְעֹה: כִּי-אֲנִי הִכְבַּדְתִּי אֶת-לִבּוֹ, וְאֶת-לֵב עֲבָדָיו, לְמַעַן שְׁתִּי אֶתְתִּי אֵלָה, בְּקִרְבּוֹ: 1 / Hachem dit à Moshé: "Rends toi chez Pharaon; car moi même J'ai appesanti son cœur et celui de ses serviteurs, à dessein d'opérer tous ces prodiges autour de lui

ב / וּלְמַעַן תִּסְפָּר בְּאָזְנֵי בְנֵי וְכוּן בְּנֵי, אֶת אֲשֶׁר הִתְעַלְלִיתִי בְּמִצְרַיִם, וְאֶת-אֶתְתִּי, אֲשֶׁר-שָׁמַתִּי בָם; וַיִּדְעַתֶּם, כִּי-אֲנִי יְהוָה:

2 / et afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils, ce que J'ai fait aux Égyptiens et les merveilles que J'ai opérées contre eux; vous reconnaîtrez ainsi que Je suis Hachem."

ג / וַיָּבֵא מֹשֶׁה וְאַהֲרֹן, אֶל-פַּרְעֹה, וַיֹּאמְרוּ אֵלָיו כֹּה-אָמַר יְהוָה אֱלֹהֵי הָעִבְרִים, עַד-מָתִי מֵאַנְתָּ לְעֵנַת מִפְּנֵי; שְׁלַח עָמִי, וַיַּעֲבֹדֵנִי:

3 / Moshé et Aaron se rendirent chez Pharaon et lui dirent "Ainsi parle Hachem, Dieu des Hébreux: 'Jusqu'à quand refuseras tu de fléchir devant moi? Laisse partir mon peuple, pour qu'il M'adore!

ד / כִּי אִם-מֵאֵן אַתָּה, לְשַׁלַּח אֶת-עָמִי--הֲגַנִּי מִבְּיַד מְחַר אֶרְבָּה, בְּגִבְלֶיךָ:

4 / Que si tu refuses de laisser partir Mon peuple, Je susciterai demain des sauterelles dans ton territoire.

La huitième plaie, celle des sauterelles, présente la particularité de ne pas être annoncée par Hachem. Le premier à la formuler, n'est autre que Moshé lorsqu'il se présente devant le roi d'Égypte et le met en garde contre l'arrivée des sauterelles. Beaucoup d'explications sont apportées pour expliquer cette nouveauté, tentons d'apporter un éclairage nouveau sur le sujet.

Le **'Hidouché Harim** cite le commentaire surprenant de **Rabbi Bounim de Pechis'ha** : la plaie des sauterelles est une innovation de Moshé ! Qu'est-ce que cela signifie ? Pourquoi est-ce dont à Moshé de décider de cette plaie ?

Avant d'aller plus en avant dans notre propos, précisons que, beaucoup d'autres maîtres expliquent qu'Hachem a bien dévoilé la plaie à Moshé mais seulement, la torah ne le précise pas. Les deux notions ne sont pas pour autant contradictoires. Il est évident que Moshé ne se permettrait pas d'agir sans le consentement du Maître du monde. Seulement, l'idée qui semble ressortir de cela, consiste à supposer qu'Hachem n'a pas explicitement dévoilé à Moshé Ses intentions et l'a laissé les deviner de lui-même. Comme si, de lui dépendait la situation. Tentons de mieux comprendre ce qu'il se passe.

Un développement prodigieux du **Torat Yékoutiel** (sur notre passage) nous éclaire sur ce qui se passe. Ce dernier tente de comprendre la raison profonde de la plaie des sauterelles. Toutes les sanctions qui se sont abattues sur les égyptiens venaient en réponses d'une de leurs fautes. Dans notre cas, quelle réparation vient accomplir ce châtement ?

Le **Midrach Rabba** (chémot, chapitre 6, alinéa 1) apporte l'enseignement suivant : « Il est écrit (Kohélet, chapitre 2, verset 12) : "Puis, je me mis à passer en revue sagesse, folie et sottise: Car, me disais-je, que [pourra faire] l'homme qui viendra après le roi? Celui-ci aura déjà tout fait." Ce verset parle de Chlomo Hamélékh ainsi que Moshé. Quel est le lien avec Chlomo ? Lorsqu'Hakadoch Baroukh Hou a donné la torah

aux bné-Israël, Il a transmis des mitsvot positives et négatives. Il a dévoué certaines mitsvot au roi, comme il est dit le concernant (Dévarim, chapitre 17, versets 16 et 17) : "Seulement, il doit se garder d'entretenir beaucoup de chevaux... Il ne doit pas non plus "יִרְבֶּה" multiplier" le nombre de femmes, de crainte que son cœur ne s'égaré; même de l'argent et de l'or, il n'en amassera pas outre mesure. " Chlomo s'est tenue sur cette règle et a voulu faire preuve de finesse sur le décret d'Hakadoch Baroukh Hou en disant : Pourquoi Hakadoch Baroukh Hou a t-Il dit " Il ne doit pas non plus avoir beaucoup de femmes" ? Justement " de crainte que son cœur ne s'égaré". Je vais donc "אַרְבֶּה" multiplier" (le nombre de femmes) et mon cœur ne s'égarera pas. Nos sages ont dit : à cet instant, la lettre "י" youd" (du mot "יִרְבֶּה" multiplier" cité dans le verset de la torah) est montée se plaindre devant Hakadoch Baroukh Hou en disant : "Maître des mondes ! N'as-Tu pas dit qu'aucune lettre de la torah ne serait jamais annulée ? Voici que Chlomo se dresse et m'annule (en disant Je vais donc "אַרְבֶּה" multiplier" qui remplace la lettre "י" youd" par la lettre "א" aleph)". Peut-être aujourd'hui annule t-il une seule lettre et demain une autre, jusqu'à ce que toute la torah soit annulée ! Hakadoch Baroukh Hou lui a répondu : " Chlomo et mille comme lui seront annulés, mais même un de tes traits Je n'annulerai pas !" »

Ce texte nous apporte une perspective remarquable des propos du **Kli Yakar** (chémot, chapitre 7, verset 17) : « La plaie des "אַרְבֶּה" sauterelles" s'est abattues sur eux car ils ont voulu annuler la promesse faite par Hachem à Israël lorsqu'Il a dit à Avraham (Béréchit, chapitre 22, verset 17) : "et Je אַרְבֶּה" multiplierai ta descendance". Face à cette promesse d'Hachem, les égyptiens ont tué tous les mâles naissants en disant « פֶּן-יִרְבֶּה de peur qu'ils ne se multiplient !" À ce titre, le Maître du monde leurs a envoyé la plaie des "אַרְבֶּה" sauterelles" (dont les lettres sont celles du mot " אַרְבֶּה" multiplierai)". »

Le **Torat Yékoutiel** explique sur cette base que le résultat de la tentative de Pharaon provoque le même problème que l'attitude

de Chlomo. La torah a dit « *et Je אַרְבֵּה □ devant Pharaon. » multiplierai ta descendance* » et Pharaon affirme « *פֶּן-יִרְבֶּה de peur qu'ils ne se multiplient !* » Il apparaît donc, comme pour le cas de Chlomo, que la lettre "י youd" doit se plaindre auprès d'Hachem, car, de même qu'il est interdit de retirer une lettre, il est interdit d'en ajouter une. C'est pourquoi, lorsque le "י youd" est en trop et remplace une autre lettre, il ne peut l'accepter et se plaint auprès du Créateur. À nouveau, Hachem valide l'argument et annule le "י youd" de « *פֶּן-יִרְבֶּה de peur qu'ils ne se multiplient !* » pour remettre le "א aleph" de « *et Je אַרְבֵּה □ multiplierai ta descendance* ». C'est pourquoi la tentative de Pharaon de réduire la population juive dans son territoire s'est soldée par l'échec et au contraire s'est transformée en bénédiction permettant la croissance prodigieuse des hébreux. Hachem envoie donc la plaie des "אַרְבֵּה □ sauterelles" afin de témoigner le maintien du "א aleph" présent de la bénédiction reçue par Avraham, en opposition à la volonté de Pharaon de le remplacer par le "י youd" du décret de mort des hébreux.

Nous pouvons d'ailleurs peut-être apporter une preuve à notre propos. Le **Cha'aré Aaron** (sur le verset 2) demande pourquoi la plaie des sauterelles se trouve être celle qui, plus que les autres, sera la source du récit aux enfants, comme il est écrit : « *afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils...* » ? Toutes les plaies ont participé à l'émancipation des bné-Israël, alors pourquoi cette mention particulière dans notre cas.

À cela, il répond en rappelant la suite du débat entre Pharaon et Moshé, avant que la plaie ne s'abatte (verset 8 à 11) : « *Moshé et Aaron furent rappelés auprès de Pharaon, qui leur dit: "Allez servir Hachem votre Dieu; quels sont ceux qui iront?" Moshé répondit: "Nous irons **jeunes enfants** et vieillards; nous irons **avec nos fils et nos filles**, avec nos brebis et nos bœufs, car nous avons à fêter Hachem." Il leur répliqua: "Ainsi soit Hachem avec vous, si je vous laisse partir **avec vos enfants!** Voyez comme vos intentions sont mauvaises! Non pas!... Allez, je vous prie, **vous autres hommes** et servez Hachem, puisque c'est là ce que vous désirez." Et on les chassa de*

Ces versets prouvent bien que le sujet se porte sur les enfants, Pharaon refuse de les laisser sortir. S'il avait accepté, alors la plaie des sauterelles n'aurait pas frappé son peuple. Nous pouvons maintenant tenter d'apporter une réponse à notre question : comment Moshé a-t-il pu déduire des mots d'Hachem que la plaie suivante serait les sauterelles ? Pourquoi cela dépend-il de lui ?

La réponse se trouve dans la guémara (traité sotah, page 12b) : « *Ils (les égyptiens) ont vu que le libérateur d'Israël sera frappé par l'eau, c'est pourquoi, ils se sont dressés et ont décrété que tout mâle à naître sera envoyé dans le fleuve. Puisque Moshé a été déposé dans l'eau (par sa mère), alors les astrologues ne voyaient plus le présage. Ils ont donc annulé le décret sans savoir que les eaux qui frapperaient Moshé n'étaient autres que celles de "mé lériva" (il s'agit littéralement des "eaux de la querelle" qui interviendra plus tard) »*

La réflexion de Moshé devient alors limpide. Lorsque la torah énonce la promulgation du décret de Pharaon contre les enfants, elle précise qu'il s'inquiétait de la multiplication des hébreux et cherchait un moyen de la contrer. Cependant, la source de sa décision se situe dans la naissance de Moshé et c'est d'ailleurs sa présence dans l'eau qui mettra un terme au décret. Si les hébreux se faisaient massacrer c'est à cause de la crainte ressentie par les égyptiens concernant Moshé. En somme, la naissance de Moshé a fait démarrer la tentative de détruire les enfants et son passage dans l'eau est ce qui a conclu cette tyrannie. S'il existe donc bien une faute commise par les égyptiens qui concerne Moshé, il s'agit à l'évidence de la mise à mort des enfants. C'est pourquoi, la plaie des sauterelles qui vient punir l'Égypte pour cet acte horrible, dépend de Moshé, il est en mesure de la deviner, sans qu'elle ne soit explicitement mentionnée par Hachem.

Il est intéressant de souligner combien, la manifestation d'Hachem en Égypte est

orchestrée avec minutie. Chaque détail est important sans que jamais rien ne soit laissé au hasard. Il s'agit là pour nous d'une grande leçon. Souvent nous crions à l'injustice face aux malheurs susceptibles de nous frapper, nous pouvons nous sentir délaissés par Hachem et avoir l'impression que les mauvaises personnes sont toujours celles qui s'en sortent. Les détails que nous évoquent la punition qu'Hachem a donné aux égyptiens nous prouvent à l'évidence le contraire. Jamais Hachem ne laisse le mal triompher, jamais une personne ne

peut se comporter contre la volonté de la torah, sans devoir assumer devant le Maître du monde.

Puissions-nous faire partie de ceux qui, jamais ne devons avoir honte de leur conduite face à leur Créateur, *amen véamen*.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

=====
=====
=====
**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfoua chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but culturel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !